

**DEPARTEMENT DE LA  
CHARENTE MARITIME**

-----

**ARRONDISSEMENT  
DE ROCHEFORT**

-----

**CANTON DE ROYAN**

-----

**COMMUNE DE ROYAN**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**N° 10/159**

L'An deux Mille Dix, le 30 avril à 21 h 00, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Didier QUENTIN, Député-Maire.

**DATE DE LA CONVOCATION**

Le 23 avril 2010

**DATE D'AFFICHAGE**

Le 23 avril 2010

**ETAIENT PRESENTS** : M. QUENTIN, M. LE GUEUT, Mme PELTIER, M. GIRAUD, Mme LECOMTE, M. DENIS, Mme CROUÉ, M. BESSON, Mme CHABANEAU, M. LABIA, adjoints,

Mme BARRAUD DUCHÉRON, M. CAU, M. CHABASSE, Mme CIRAUD-LANOUE, M. COASSIN, M. COEURET, Mme DOUMECQ, Mme DUMAS, Mme FAUQUET-MOLL, M. FILOCHE, M. GONZALEZ, M. GUIARD, Mme LEFEBVRE, M. MERLE, Mme MONNEREAU, Mme PELLET, M. POTENNEC, M. RICH, M. STOFFAËS, Mme WILLMANN, conseillers municipaux.

**ETAIENT REPRESENTES** :

Mme GRAMMATICO représentée par Mme CHABANEAU  
M. JARDONNET représenté par M. MERLE  
M. PRUDENCIO représenté par Mme DUMAS

**ETAIENT ABSENTS-EXCUSES** : -

Nombre de conseillers en exercice : 33  
Nombre de présents : 30  
Nombre de votants : 33

Mme DOUMECQ a été élue Secrétaire de Séance.

**OBJET** : Motions de protestation à l'encontre du projet de fermeture du neuvième poste d'enseignant à l'école Louis BOUCHET et du projet de fermeture conditionnelle du quatrième poste d'enseignant à l'école maternelle de l'Yeuse

**RAPPORTEUR** : Mme LECOMTE

**VOTE** : UNANIMITÉ

Par un courrier en date du 30 mars 2010, Monsieur l'Inspecteur d'Académie de la Charente-Maritime nous a fait part du projet de fermeture du neuvième poste d'enseignant de classe élémentaire à l'école Louis BOUCHET et du projet de fermeture conditionnelle du quatrième poste d'enseignant de classe maternelle à l'école de l'Yeuse, pour la rentrée scolaire 2010.

### **LE CONSEIL MUNICIPAL**

- OUI l'exposé du Rapporteur,
- VU le courrier du 30 mars 2010 de Monsieur l'Inspecteur d'Académie de la Charente-Maritime,
- APRES en avoir délibéré,

### **S'OPPOSE**

- au projet de fermeture du neuvième poste d'enseignant de classe élémentaire à l'école Louis BOUCHET et au projet de fermeture conditionnelle du quatrième poste d'enseignant de classe maternelle à l'école de l'Yeuse, pour la rentrée scolaire 2010.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,  
Ont signé au Registre les Membres présents,

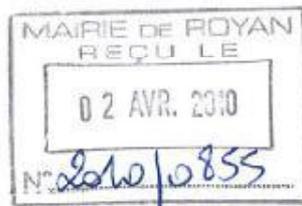
Pour extrait conforme,

Certifié exécutoire  
Compte tenu de l'accomplissement  
des formalités légales  
le 3 mai 2010

Pour le Député-Maire,  
L'adjoint délégué,  
Bernard GIRAUD



MAIRIE DE ROYAN CABINET DU MAIRE
Reçu le - 2 AVR. 2010
N° 865



→ Monsieur le député maire  
Hôtel de Ville  
17200 Royan

copie  
M. Leconte  
M. Baudouin  
scm/yl

La Rochelle, le 30 MARS 2010

Monsieur le député maire,

Par lettre du 13 janvier dernier, je vous informais que l'effectif prévisionnel retenu pour les écoles élémentaire Bouchet et maternelle l'Yeuse de votre commune pouvait me conduire à envisager la fermeture d'un poste d'enseignant dans chaque école à la rentrée scolaire 2010.

A l'issue des consultations réglementaires et compte tenu de l'avis recueilli auprès du conseil départemental de l'éducation nationale, je vous confirme la fermeture du 9<sup>ème</sup> poste d'enseignant de classe élémentaire à l'école Bouchet et vous informe que j'ai retenu une mesure de fermeture conditionnelle du 4<sup>ème</sup> poste d'enseignant de classe maternelle de l'école l'Yeuse.

S'agissant de cette classe, je précise que je n'arrêterai une décision définitive qu'au moment de la rentrée, en fonction des effectifs alors constatés et des moyens dont je disposerai pour faire face à l'ensemble des besoins des écoles du département.

Je vous prie de bien vouloir agréer, monsieur le député maire, l'expression de ma considération distinguée.

L'inspecteur d'académie

Guy Stiévenard